



Communiqué de presse de StopOGM du 19 septembre 2012

Première scientifique : mise en évidence des effets dévastateurs des OGM sur la santé animale au moyen d'une étude de nourrissage à long terme

C'est la première étude de nourrissage du genre. Elle a été conduite en secret pendant deux ans et a été financée par une fondation indépendante¹. Elle investigate les effets à long terme (vie entière) de l'exposition au maïs transgénique NK603 tolérant à l'herbicide total Roundup et au Roundup seul. Les résultats montrent que les effets actuellement considérés comme sans danger conduisent à la mort prématurée de rats de laboratoire et peuvent leur causer des tumeurs et de multiples dommages aux organes. Cette étude remet fortement en question les conclusions du PNR 59, que nous jugions hâtives et bâclées. Elle prouve le besoin de soumettre les OGM à des études indépendantes et de longue durée. StopOGM demande à la Confédération de suspendre dès aujourd'hui le NK603, ainsi que toutes les autres plantes transgéniques aujourd'hui autorisées pour la consommation animale.

L'équipe de chercheurs dirigée par le biologiste moléculaire et l'endocrinologue Gilles-Eric Séralini de l'Université de Caen en France, ont étudié 10 groupes de rats contenant chacun 10 mâles et 10 femelles sur toute la durée de leur vie (2 ans). Trois groupes ont été nourris avec un régime alimentaire contenant différentes proportions de maïs transgénique NK603 (Monsanto) modifié pour tolérer l'herbicide Roundup, 3 groupes ont reçu du Roundup dans leur eau, et 3 groupes ont reçu les 2 traitements.

Les résultats ont montré que le maïs transgénique NK603 et le Roundup – ou les deux – causent des dommages similaires. Les femelles ont développé des tumeurs mammaires fatales et les mâles ont souffert de dommages au foie et de problèmes digestifs et ont développé des tumeurs aux reins et à la peau. L'équipe a aussi montré « un effet seuil ». Ainsi, même des doses très faibles étaient associées à de sévères problèmes de santé. Cette dose (50ng/l) est inférieure à la dose limite considérée comme ne présentant aucun danger et se retrouvant dans l'eau et les cultures (car les plantes tolérantes accumulent l'herbicide). Très intéressant, les chercheurs constatent aussi que la surexpression du transgène qui rend le NK603 tolérant au Roundup pourrait perturber des voies métaboliques et causer des problèmes similaires à ceux susmentionnés.

Une procédure d'évaluation inadéquate.

Les plantes génétiquement modifiées (PGM) ont été autorisées à la consommation sur la base d'études de 90 jours fournies par l'industrie. A l'heure actuelle, aucune agence de régulation n'exige que soient effectués des essais de nourrissage indépendants à long terme. Trois mois représentent l'adolescence pour un rat qui peut vivre environ deux ans. Les études à long terme sont nécessaires afin de mettre en évidence les effets chroniques qui ne surviennent que tardivement. Les études à court terme ne permettent que de déceler des effets aigus. Cette étude démontre l'inadéquation de cette démarche et la nécessité urgente de revenir sur toutes les autorisations accordées jusqu'à maintenant et d'effectuer les études à long terme nécessaires sur le reste des variétés autorisées. C'est d'ailleurs une des recommandations du dernier rapport de la Commission fédérale d'éthique

¹ Fondation Charles Léopold Mayer – FPH, <http://www.fph.ch>

pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH)², qui recommande au Conseil national de prolonger le moratoire sur la culture de PGM.

De plus toute la procédure d'évaluation est aujourd'hui basée sur le concept d'équivalence en substance (une PGM est l'équivalent substantiel de la variété conventionnelle dont elle est issue) qui est critiqué depuis le début par grand nombre de scientifiques. Comme il est mentionné dans l'article scientifique « *comme la composition chimique du maïs transgénique ne peut pas être mesurée dans le détail, l'utilisation de l'équivalence en substance est insuffisante pour mettre en évidence l'effet potentiel de toxines inconnues et ne peut de ce fait pas remplacer une étude de nourrissage à long terme.* »

Une recherche en contradiction avec les conclusions du PNR59

Alors que le rapport final du PNR59 déclare que les OGM ne présentent aucun risque pour la santé, StopOGM dénonçait le caractère non scientifique de cette affirmation. Il est en effet impossible d'apporter une réponse définitive à cette question sur la base des résultats de la méta-analyse (analyse d'études existantes) réalisée au sein du PNR59. Les conclusions de l'analyse (et pas du rapport) sont d'ailleurs plus nuancées. Pour StopOGM, le climat de doute sur la toxicité des OGM s'achève : les PGM qui tolèrent un herbicide sont un poison.

La Suisse doit elle aussi revoir ses autorisations

Le NK603 est aujourd'hui autorisé en Suisse par l'OFAG pour la consommation animale, de même qu'une longue liste d'autres variétés de maïs et de sojas³. A la lumière de ces résultats nous demandons que soient revues les autorisations accordées aux différentes variétés transgéniques. Plus aucune autorisation ne doit être accordée sans études à long terme.

Le moratoire suisse en discussion doit être prolongé

StopOGM invite également le Conseil National à prolonger le moratoire lors de sa séance du 26 septembre prochain.

Pour de plus amples informations :

Dr. Luigi D'Andrea, Chargé d'affaires pour StopOGM, 077 400 7043

Fabien Fivaz, Président de StopOGM, 078 740 06 51

² Téléchargeable ici :

http://www.ekah.admin.ch/fileadmin/ekahdateien/dokumentation/stellungnahmen/EKAH_Verlaengerung_Moratorium_Stn_120907_def.pdf

³ Voir site de l'OFAG : <http://www.blw.admin.ch/themen/00008/00063/index.html?lang=fr>